

A Cap-de-la-Madeleine Négociations à venir avec les cols bleus et les cols blancs

CAP-DE-LA-MADELEINE (GG) — Ce sera une année de négociations à la ville de Cap-de-la-Madeleine. Deux des quatre syndicats de travailleurs municipaux verront à renouveler leurs conventions collectives, soit les cols bleus et les cols blancs.

La convention de travail des cols blancs est échue depuis le 31 décembre dernier. Ce groupe d'une trentaine d'employés devrait déposer bientôt ses demandes à la ville.

Pour ce qui est des cols bleus, qui représentent une centaine de travailleurs, le contrat collectif ne sera échu qu'à l'été mais il semble que les parties soient prêtes à entamer les discussions au printemps.

Le directeur général de la ville, Réjean Giguère, abordera la question au conseil lundi ou lors de la rencontre suivante afin que les élus déterminent le cadre du mandat des négociateurs patronaux.

Les deux autres syndicats de la ville, les policiers et les cadres, en sont à la dernière année de leur convention respective et négocieront l'an prochain.

La mort de la jeune Coralie Ricard Un manque de surveillance de souligner le coroner

SAINTE-MARTHE-DU-CAP (YC) — Aucune enquête publique ne se tiendra relativement à la mort de la jeune Coralie Ricard, âgée de 8 ans, bénéficiaire du pavillon Dagenais, survenue le 13 septembre dernier. L'enfant, qui souffrait d'épilepsie, avait été découverte noyée dans son bain par un membre du personnel.

Le rapport, ayant été complété, à la suite de l'enquête des membres de l'escouade des crimes majeurs de la Sûreté du Québec du district de Trois-Rivières, par le coroner Bertrand Lamothe, ce dernier souligne qu'il y a eu un manque de surveillance. On se souvient que la préposée avait dû s'absenter durant quelques minutes, pour aller voir les autres pensionnaires dans un autre local. A son retour, l'enfant était morte par noyade.

Le coroner recommande qu'il y ait plus d'intervenants dans les locaux séparés de l'établissement, soit un minimum de deux surveillants par unité de groupe.

Cependant, les recommandations demandent parfois des implications financières qui ne peuvent être absorbées par ces établissements du genre. Ce qui fait que les recommandations sont parfois mises sur les tablettes, en attendant que le ministère de la Santé et des services sociaux, augmente, pour ainsi dire, le budget de ces institutions.

En après-midi, hier, LE NOUVELLISTE a rejoint le directeur général du pavillon, M. Fernand Paquette, afin d'obtenir ses commentaires sur la principale recommandation du coroner. Ce dernier n'a pas voulu élaborer sur cette recommandation parce qu'il n'avait pas reçu une copie du rapport du coroner, et qu'il préférait attendre avant de commenter. Le rapport sera alors étudié en profondeur et verra, s'il y a lieu, de l'appliquer en tenant compte des disponibilités budgétaires.

Par ailleurs, a rappelé M. Paquette, le processus d'intégration des déficients intellectuels dans la société avait été entrepris et l'échéancier, de la fermeture du pavillon Dagenais, administré par la corporation les Deux Rives, fixé en 1990. Le tout va très bien et on est même en avance, terminait le directeur général.

L'administration de la police de Shawinigan

La CPQ décidera autour de Pâques d'aller ou non en enquête publique

SHAWINIGAN (MC) — La vérification des faits aux audiences de la préenquête de la Commission de police du Québec (CPQ), sur l'administration de la police municipale de Shawinigan, s'est terminée hier au palais de justice, bien que l'on ait prévu recueillir d'autres témoignages jusqu'à demain.

C'est donc autour de Pâques que la CPQ espère rendre sa décision d'aller ou non en enquête publique sur les faits qu'elle vient de retenir.

Dès le début des procédures, le juge Claude Pinard de Québec a décrété une sévère ordonnance de non-publication touchant à la fois les noms des témoins et leur déposition respective devant ce tribunal d'enquête, sous peine d'outrage.

Le juge a siégé en compagnie des commissaires-en-

quêteurs Jacques Dufort et Roland Vadeboncoeur.

Ces deux derniers jours d'audiences faisaient suite à l'ajournement du 17 novembre dernier où le tribunal avait également siégé durant une journée et demie, mais dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville de Shawinigan puisqu'aucune salle n'était disponible à cette époque au palais de justice.

Il appert que l'ensemble des faits recueillis par les enquêteurs de la CPQ se sont étalés sur un an et demi, impliquant un bon nombre de témoins dans cette affaire.

C'est la Fédération du syndicat des policiers de la ville de Shawinigan qui, en mars 1986, avait demandé à la CPQ de vérifier les faits en question.

Arrêt de travail aujourd'hui des 39 régisseurs des 13 bureaux de la Régie du logement

MONTREAL (PC) — Il n'y aura aucune audition dans les 13 bureaux de la Régie du logement aujourd'hui en raison d'un arrêt de travail des 39 régisseurs.

Les propriétaires et locataires, qui devaient être entendus ce jour-là, se verront fixer une autre date d'audition.

Les régisseurs avaient posé ce même geste en novembre dernier et ont décidé récemment, en assemblée générale, de récidiver pour bien marquer leur rejet des offres salariales du ministre titulaire de ce tribunal administratif, André Bourbeau, responsable de l'Habitat.

Selon un porte-parole des régisseurs, en 1980, quand l'embauche de ces juges administratifs a débuté, ils se voyaient offrir le même salaire que les avocats de l'aide juridique, majoré de 15 pour cent.

Huit ans plus tard, ils gagnent 25 pour cent de moins, surtout en raison de l'augmentation substantielle obtenue l'an dernier par les avocats de l'aide juridique.

Les bureaux de la Régie du logement sont situés à Montréal, Laval, Longueuil, Québec, Hull, Jonquière, Rimouski, Sherbrooke, Trois-Rivières.

30 mineurs morts et neuf portés disparus

MEXICO (AFP) — Trente mineurs sont morts et neuf ont été portés disparus à la suite d'un coup de grisou lundi matin dans la mine de charbon d'Esperanzas, à un millier de km au nord de Mexico, selon un bilan provisoire rendu public mardi par un porte-parole de la Sidemex, propriétaire de la mine. Dix-sept mineurs ont été blessés, selon ce bilan.

D'autres interruptions de courant

TROIS-RIVIÈRES (MFB) — Les abonnés d'Hydro-Québec, qui résident dans le secteur des Vieilles-Forges, entre le boulevard Des Forges et la rue Chartier, à Trois-Rivières, seront privés de courant aujourd'hui entre 13h30 et 15h30.

L'équipe de service devra effectuer un prolongement de la moyenne tension, coupant ainsi l'électricité à 100 abonnés.

A Trois-Rivières-Ouest — 45 abonnés d'Hydro-Québec seront également privés de courant aujourd'hui. Il s'agit d'abonnés des rues Montfort, Vermillon, Saint-Bernard et Lecompte. L'interruption de courant se fera entre 9h15 et 11h15.

L'équipe de service d'Hydro-Québec effectuera alors un prolongement de la moyenne tension.

A Saint-Etienne-des-Grès — Entre 13h30 et 14h30, une trentaine d'abonnés du Chemin des Dalles à Saint-Etienne-des-Grès seront également affectés par une interruption de courant.

Cette fois, l'équipe de service installera un coupe-circuit.

A Saint-Narcisse — Les 30 abonnés du rang du Barage à Saint-Narcisse seront aussi privés de courant jeudi après-midi entre 13h30 et 15h. L'équipe de service devra alors transférer un poteau.

Météo

Laurentides, La Tuque: généralement ensoleillé et froid. Min.: près de -26. Max.: -15 à -17. Jeudi: ciel variable et quelques flocons de neige.

Ottawa-Hull-Cornwall: ensoleillé avec passages nuageux et froid. Min.: près de -20. Max.: près de -15. Jeudi: ciel variable.

Montréal, Trois-Rivières et Drummondville: ensoleillé avec passages nuageux et froid. Min.: près de -20. Max.: -13 à -15. Jeudi: ciel variable.

Québec, Charlevoix, Réserve des Laurentides: généralement ensoleillé et froid. Min.: près de -23. Max.: près de -15. Jeudi: ciel variable.

Estrie-Beauce: dégagement graduel et froid. Vents modérés par moments. Min.: près de -27. Max.: -13 à -15. Jeudi: ciel variable et quelques flocons de neige.

Lac St-Jean: ensoleillé avec passages nuageux et froid. Vents modérés par moments. Min.: près de -26. Max.: près de -15. Jeudi: ciel variable.

Saguenay: dégagement en matinée. Ensoleillé avec passages nuageux par la suite. Froid. Vents modérés par moments. Min.: près de -26. Max.: près de -15. Jeudi: ciel variable et quelques flocons de neige.

Rivière-du-Loup: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Min.: près de -21. Max.: -12 à -14. Risque de précipitations: 20 p.c. Jeudi: ciel variable.

Quotidienne

7-0-9

7-7-4-2

POUR MAIGRIR, SAVEZ-VOUS QUE...

TÉMOIGNAGE

Je suis contente de pouvoir exprimer ici ma satisfaction sur la diète que j'ai suivie au Centre d'Amalgissement Contrôlé enr. J'ai perdu 43 LIVRES et je suis en pleine forme. Le régime du centre est basé sur le guide alimentaire canadien, alors il est facile à suivre et on mange à notre faim de tous les groupes d'aliments. De plus, le contrôle est continu et très efficace. Je n'ai pas eu de rages de faim ni de faiblesses durant le régime. J'ai appris à bien m'alimenter. Ensuite, un maintien vient stabiliser complètement le poids. Vraiment un régime bien équilibré qui donne des résultats concrets et remarquables!



Mme Lyne Doucet

C.A.C. Centre d'Amalgissement Contrôlé enr

2010, des Cheneaux, Trois-Rivières
239, Principale, St-Léonard d'Aston

(819) 376-2212
(819) 399-2555

VENTE D'OUVERTURE

Bienvenue jeune couple!

AMEUBLEMENT COMPLET

Incluant: réfrigérateur, cuisinière, laveuse, sècheuse, (non-illustrés)

POUR SEULEMENT **3 998\$**

Frigidaire

SUPER SPÉCIAL
LAVE-VAISSELLE DE LUXE
499\$
6 seulement (3 blancs, 3 amande)

3 ans de garantie limitée sur l'isolament

RÉFRIGÉRATEUR
16 pi³, de luxe
819\$

LAVEUSE - SÈCHEUSE
Vendues séparément
SPÉCIAL D'OUVERTURE
919\$

CUISINIÈRE SPÉCIAL D'OUVERTURE
639\$

CLÉMENT BOISVERT
MEUBLES TROIS-RIVIÈRES

Tél.: (819) 378-4055 550, Whitehead G9A 3M1

NOUVELLE GÉNÉRATION 1988

POUR MAIGRIR, SAVEZ-VOUS QUE...

TÉMOIGNAGE

Je suis contente de pouvoir exprimer ici ma satisfaction sur la diète que j'ai suivie au Centre d'Amalgissement Contrôlé enr. J'ai perdu 43 LIVRES et je suis en pleine forme. Le régime du centre est basé sur le guide alimentaire canadien, alors il est facile à suivre et on mange à notre faim de tous les groupes d'aliments. De plus, le contrôle est continu et très efficace. Je n'ai pas eu de rages de faim ni de faiblesses durant le régime. J'ai appris à bien m'alimenter. Ensuite, un maintien vient stabiliser complètement le poids. Vraiment un régime bien équilibré qui donne des résultats concrets et remarquables!

Mme Lyne Doucet

C.A.C. Centre d'Amalgissement Contrôlé enr

2010, des Cheneaux, Trois-Rivières (819) 376-2212
239, Principale, St-Léonard d'Aston (819) 399-2555

MAIS LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DE SHAWINIGAN RECTIFIE LES FAITS...

LA RAPIDITÉ DE LA POLICE aurait pu sauver Mme Sullivan

SHAWINIGAN — Aux yeux des secouristes René Blais et Gérard Lamy, les chances de revoir vivante Mme Catherine Cleveland-Sullivan auraient été plus grandes si la police était intervenue plus rapidement vendredi dernier, au secteur Beau-Rivage, dans l'est de la ville de Shawinigan.

par Michel CLOUTIER

Ayant été les premiers à découvrir, en pleine nuit, une piste toute fraîche d'empreintes de bottillons sur la glace enneigée de la rivière Saint-Maurice, les deux chercheurs qui sont des sapeurs-pompier bénévoles de Saint-Matthieu-du-Parc, en rapportèrent tout de suite les faits à la caserne des pompiers de l'avenue Champlain à Shawinigan.

"Nous avons fait une déposition à 1h 15 du matin, dans la nuit de jeudi à vendredi à un agent de la caserne et nous lui avons même produit un dessin des empreintes", a expliqué hier M. Blais au Nouvelliste.

Le jeune intervenant se demande comment il se fait qu'il se soit passé une dizaine d'heures avant que n'intervienne la police puisque, selon lui, les secours en déployant un hélicoptère ne se mettaient en branle seulement sur le coup du midi, le vendredi.

Version de la police

Mais, hier, à la Sécurité publique de Shawinigan, un porte-parole, alors interrogé par Le Nouvelliste sur le sujet, a tenu à rectifier



Selon les secouristes René Blais et Gérard Lamy, en médaillon, l'intervention plus rapide de la police aurait pu sauver la vie de Mme Sullivan. (Photoméda Claude Gill)

les faits pour éviter de semer le doute sur cette mort.

D'abord, les recherches policières démarrent, non le midi, mais dès la matinée, indique-t-on. Puis on ajoute qu'il est fort périlleux pour des chercheurs de s'être aventurés en pleine nuit sur les glaces de la rivière à la recherche de pistes. Qualifiant d'extrêmement braves les deux jeunes secouristes, le porte-parole tient à signaler que ces derniers ont eu la frousse quand ils constatèrent le lendemain, au grand jour, que leur recherche nocturne avait été un peu trop près d'une zone d'eau claire.

Les fouilles policières survenues à la faveur du jour avec l'assistance d'un hélicoptère de la SQ et d'un maître de chien, ne permirent pas de dépister les premières traces de bottillons puisque le vent de la nuit avait tout balayé sur son passage.

Les jours avant la disparition de la malheureuse dame de 67 ans, de Longueuil, un témoin avait tenté de lui porter secours en voyant la voiture de l'étrangère enlisée sur la rue Beau-Rivage. Mais la dame, de langue anglaise, parut quelque peu agitée, et recherchait la rue Tiffin qui est celle de sa demeure de Longueuil. Elle était portée disparue de chez elle depuis quatre jours et semblait souffrir de perte de mémoire.

Le rapport d'autopsie pratiqué sur le corps de la malheureuse à Montréal, et qui n'est pas encore livré aux enquêteurs, indiquera sans doute à quand remonte la mort de la septuagénaire.

Vétusté des cuisines

Le CH Cooke rencontre la ministre Lavoie-Roux

TROIS-RIVIÈRES — C'est aujourd'hui que les autorités du centre hospitalier Cooke de Trois-Rivières vont rencontrer la ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Thérèse Lavoie-Roux, pour tenter de trouver une solution définitive au problème de la vétusté des services de diététique et de production alimentaire.

par Claude SAVARY

Après avoir discuté de la situation à tous les niveaux du ministère et après avoir obtenu l'aval de tous les fonctionnaires concernés, le projet de modernisation de ces installations en est maintenant arrivé au stade de la décision politique.

En fait, comme l'expliquait au Nouvelliste le directeur général du centre hospitalier, M. Gilles LeBel, le projet est sur le métier depuis 1984. Estimé à \$1,7 million, ce projet a ceci d'intéressant qu'il pourrait s'autofinancer sur une période de dix ans à même les économies salariales. Mais voilà, de par les règles actuelles, le MSSS n'autorise que des projets qui s'autofinancent tout au plus sur cinq ans. Il faudrait donc une dérogation ou encore une subvention de \$600,000 si on voulait s'en tenir au délai de 5 ans.

Selon M. LeBel, les gens du conseil d'administration, les directeurs de services et les employés de l'institution ont tous fait largement leur devoir jusqu'à maintenant, de telle sorte que, dorénavant, seule la ministre peut régler le dossier. "Le CRSSS-04 a fait tout ce qu'il a pu dans ce dossier, et il l'a bien fait, mais en raison des sommes d'argent impliquées la décision finale revient au cabinet de la ministre."

Modernisation et centralisation

Ceux qui ont déjà visité les installations du service de diététique du CH Cooke savent très bien que le personnel travaille dans des conditions souvent pénibles, peu sécuritaires, et avec des équipements tout à fait inadéquats pour les besoins d'aujourd'hui. Plafonds trop bas, pièces irremplaçables, cuissons



M. Gilles LeBel

qui conservent mal la chaleur des repas, centres de distribution à tous les étages, tout est à repenser.

Le projet élaboré depuis quelques années prévoit le changement complet des chambres frigorifiques, du lave-vaisselle et des chariots de distribution de la nourriture. Il prévoit aussi, et surtout, la centralisation du service de production alimentaire. Pour réaliser tout cela il faudrait construire une annexe derrière l'hôpital, ce qui explique les coûts estimés à \$1,7 million.

L'autofinancement prévoit le remboursement, sur une période de dix ans, des dépenses engendrées par tous ces changements. Ces remboursements se feraient à partir des économies salariales variant de \$215,000 à \$334,000 pendant cette période.

Bref, le projet est mûr. Le député libéral de Trois-Rivières, M. Paul Philibert, a même souligné dans ses priorités de la présente année qu'il entendait faire en sorte de régler définitivement ce dossier. C'est d'ailleurs lui qui a permis que la direction du centre hospitalier rencontre la ministre aujourd'hui.

"Nous misons beaucoup sur cette rencontre", a dit M. LeBel, hier. "Certains équipements sont dans un état tel qu'ils pourraient nous lâcher à tout moment", affirme-t-il.

Des fermes de toit de 6,000 livres pour le toit de la Grande maison

par Marie-France BORNAIS

TROIS-RIVIÈRES — Aux Forges du Saint-Maurice, la construction de la Grande maison va bon train. On y a justement installé, hier avant-midi, cinq fermes de toit aux dimensions impressionnantes, afin de réaliser le toit cathédrale qui recouvrera l'édifice. A première vue, l'installation semble banale. Seulement, lorsque les chevrons en bois de Colombie mesurent 80 pieds et pèsent 6,000 livres chacun, l'affaire se complique...

L'opération comme telle est fort simple. Il s'agit de monter des fermes de toit à l'aide d'une grue, fermes qui serviront à supporter le toit cathédrale de la Grande maison. Heureusement, le chemin de quelques dizaines de mètres, qui mène à la Grande maison, était déblayé.

"Ce n'est pas de la construction standard, et c'est très rare qu'on ait à installer des fermes de toit de cette dimension. Il a fallu les construire sur le terrain, ce qui prend une journée par ferme de toit, à deux gars..." explique M. Mario Nadeau, surintendant pour les entrepreneurs Boilard et Boilard inc., de Saint-David-de-l'Auberivière.

"La dernière fois qu'on a installé des fermes de toit aussi grandes que celles-là, c'était pour la construction du toit de l'église de Ville-les-Saules, dans le bout de Québec. C'est évident qu'on ne fait pas ça trop souvent..."

Ce n'est pas tout de les construire, il faut aussi les installer... A l'aide d'une grue mécanique standard on doit compter environ 30 minutes par ferme de toit pour l'installation. "On a commencé le matin, et à midi tout était fini. C'est une farce à monter", affirme le surintendant.

Chaque ferme de toit vaut environ \$10,000, construction et installation comprises — résultat à multiplier par cinq.

"On est chanceux, parce qu'il fait beau. La semaine passée, on a posé des charpentes par -33°C! Quand on est bien habillé, le froid ne nous dérange pas." Il faut dire que, froid ou pas, il faut que la construction soit exécutée dans les délais prévus dans le contrat signé par Parcs Canada.

Et ça tient? "C'est aussi solide que le pont de Québec!", affirme M. Nadeau.



Les ouvriers installent les fameuses fermes de toit, qui supporteront le toit cathédrale de la Grande Maison.

(Flageol Photo — Terry Charland)

À GUYLAINE MARCHAND POUR UN ACCIDENT DE SKI

La station de ski Saint-Matthieu condamnée à payer \$6,191.52

TROIS-RIVIÈRES — Le juge Jacques Lacoursière, de la cour supérieure du district judiciaire de Trois-Rivières, vient de condamner la Station de ski de Saint-Matthieu inc. à verser la somme de \$6,191 avec intérêts, à compter du 21 décembre dernier, à Guylaine Marchand, de Trois-Rivières, à la suite d'un accident de ski.

par Claude HÉROUX

Par la voix de Me André Gabias, de Trois-Rivières, la jeune fille réclamait la somme de \$21,000 pour dommages à la suite des blessures qu'elle s'est infligées en débarquant d'un télésiège opéré par la défenderesse, à Saint-Matthieu, le 23 février 1986.

Sa part de responsabilité

Le jugement a cependant démontré que la demanderesse avait sa part de respon-

sabilité dans l'accident. La preuve a révélé que lors de l'accident, la requérante en était à un deuxième essai du télésiège de la Station de ski Saint-Matthieu. La première fois, elle a pu atteindre le débarcadère sans problème, et entreprendre la descente des pentes. Même si elle a trouvé élevé le monticule de descente, elle n'a pas hésité à reprendre l'exercice.

Le jugement Lacoursière ajoute qu'il est en preuve que des milliers de skieurs, chaque année, fréquentent l'aménagement de la défenderesse, et ce, sans accident. Il est dit qu'il est donc évident que Mlle Marchand, au moment de l'accident, avait accepté des risques qu'elle connaissait parfaitement.

Plusieurs obligations

Le président du tribunal explique, aussi, dans son jugement que le règlement sur les remontées mécaniques impose plusieurs obligations à ceux qui les opèrent. Il cite l'article 15 qui qui: "Il dit y

avoir un surveillant à un débarcadère et à un embarcadère. Tout point de la piste d'ascension doit être visible d'un surveillant, sinon, un surveillant supplémentaire doit être prévu.

A ce sujet, le magistrat explique que la preuve a démontré que, s'il y avait un surveillant à l'embarcadère, il n'y en avait pas au débarcadère, sinon un qui se trouvait dans une guérite vitrée à 75 pieds de distance.

Il a ajouté que le surveillant Gélinas a vu arriver la chaise occupée par la demanderesse et son compagnon. Il a vu l'immobilisation de la chaise, la chute de la demanderesse, et a remarqué que son compagnon était suspendu dans le vide accroché à la chaise. "Aussi, précise le président du tribunal, M. Gélinas n'a-t-il pu faire autre chose que de se rendre au débarcadère et de remettre en marche la remontée afin de libérer le compagnon de Mlle Marchand."

Le juge Lacoursière a prétendu que lorsque le règlement exige la présence d'un surveillant au débarcadère, ce dernier ne doit pas se tenir à une distance de 75 pieds de ce débarcadère. Il a émis l'opinion que si le surveillant avait été placé au débarcadère, il aurait pu prévenir la demanderesse de ne pas débarquer si tôt et d'attendre sur la chaise pour en descendre au bon endroit.

Le jugement conclut que si chaque partie a contribué à l'accident, la faute de Mlle Marchand est certainement plus importante que celle de la station de ski Saint-Matthieu, et partant, la responsabilité de la demanderesse sera des deux tiers alors que celle de la défenderesse sera d'un tiers.

La cour a évalué les dommages subis par Mlle Marchand à \$18,574.55 dont le tiers représente \$6,191.52, soit la somme qui lui a été allouée par le juge Jacques Lacoursière.



LOCAL 144 INTERNATIONAL

IMPORTANTE ASSEMBLÉE

Tous les membres du local 144 sont invités à voter sur la proposition de verser ou non un montant supplémentaire dans notre fonds de pension à compter du 1er mars prochain.

La réunion se tiendra le jeudi, 28 janvier à 20h au complexe hôtelier Le Sapin

217, Thibault Cap-de-la-Madeleine

YVES BABIN agent d'affaires

Soeur Lise Charest et Madeleine Côté

Le charisme de partager leur vie avec des handicapés

SAINTE-THÉCLE — Seriez-vous prêts à partager votre vie avec ceux que le monde estime fous? Et en portant ceux qui sont considérés comme insupportables?

Si le monde rejette le faible et favorise le puissant, voilà qu'en Mauricie l'oeuvre devenue prophétique de Jean Vanier s'épanouit sans bruit depuis déjà dix ans: le foyer de l'Arche l'écurieul inc., forme ainsi à Sainte-Thécle un îlot familial de paix et d'amour pour les personnes blessées dans leur corps et leur psychisme.

par Michel CLOUTIER

Ce témoignage pour notre société est vécu avec une tendresse particulière par Soeur Lise Charest, des Filles de Jésus, qui dirige depuis un an cette communauté du rang Saint-Thomas en vivant en famille et en permanence au milieu des cinq résidents de la maison.

"Ma vie quotidienne se partage ainsi avec l'aide d'une assistante, Madeleine Côté", dit-elle, en avouant bien humblement qu'un tel engagement dans son approche humaine et spirituelle doit être ani-

mé d'un charisme spécial, à cause notamment des difficultés et des rejets que subissent couramment les personnes handicapées dans le monde.

Ainsi donc, c'est par le fondement d'une vie familiale de type nouveau et révolutionnaire que s'approfondissent les liens du coeur et de l'âme chez les faibles: ils en puisent leur pain quotidien à l'Arche.

La folie de l'arche, avait dit son fondateur, le Québécois Jean Vanier, c'est de perdre du temps avec ceux qui ne peuvent vraiment être normalisés, qui ne sont pas productifs et qui sont apparemment inutiles. N'est-ce pas la Folie de l'Évangile?

"Car nous croyons que chaque personne, handicapée ou non, a une valeur unique et mystérieuse", signale pour sa part Mme Madeleine Giguère, de Shawinigan-Sud, présidente du conseil d'administration de l'Arche, dont la charte est à but non lucratif.

Attirée par une telle oeuvre d'espérance, Mme Giguère, dont le bénévolat s'étale sur une quinzaine d'années, rappelle que l'Arche accueille les résidents sans distinction de religion et de milieu social.

L'assistante Madeleine Côté se dit fas-

cinée par sa vocation personnelle dont l'appel intérieur lui fut irrésistible. "J'ai vécu une vingtaine d'années à Montréal, et mes études universitaires et mon travail de bureau ne combaient absolument pas ma vie", confie-t-elle en disant avoir connu l'Arche par une heureuse rencontre avec un membre du conseil d'administration.

Les besoins de la mission

Devant les besoins toujours grandissants des handicapés, la direction de l'Arche espère ouvrir une autre communauté pour accueillir six autres résidents.

Dans cette perspective, l'Arche est à la recherche d'assistants de tout âge, hommes ou femmes, avec ou sans formation professionnelle, et qui aimeraient partager leur vie dans cette communauté.

Etant un peu trop isolée de Sainte-Thécle, l'Arche envisage de s'installer, cette année, au coeur du village. Notons qu'il existe une autre maison du genre à Cap-de-la-Madeleine, soit "La maison de l'amitié". L'oeuvre de Jean Vanier compte neuf maisons au Québec, onze au Canada, tout en s'activant dans une quinzaine de pays pour totaliser 85 maisons. Paris en est le siège social.



(Photoméda Claude Gill)

Voici un sympathique résident, Guy Trottier, de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, plaçant une bûche dans le poêle, avec à ses côtés Mme Madeleine Giguère, à gauche; Soeur Lise Charest et Madeleine Côté, assistante laïque.

Privatisation des réserves du Québec L'Association de chasse et pêche de Saint-Alexis est contre

par Michel LAMARRE

SAINTE-ALEXIS-DES-MONTS — L'Association de chasse et de pêche de Saint-Alexis-des-Monts vient d'entreprendre la signature d'une pétition auprès de ses membres et des amateurs de la nature afin de l'appuyer dans ses revendications concernant le projet de privatisation des réserves du Québec que le député de Maskinongé et ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche et ministre délégué aux Pêcheries du Québec, M. Yvon Picotte, entend mettre de l'avant au cours de 1988.

On se souvient que lors du congrès tenu à Laval, récemment, le ministre Yvon Picotte annonçait que son ministère songeait à fermer certains lacs, faisant partie de la réserve Mastigouche, ainsi que celle de la Rouge Mattawin, et que ces réserves seraient louées à des clubs privés ou à des Zees.

L'Association est contre cette proposition qui, selon elle, ne favoriserait pas la classe moyenne à cause des coûts qui s'y rattacheront par la suite.

Pour apposer les signatures, des formules sont présentement distribuées dans différents commerces de Saint-Alexis-des-Monts, et l'association demande d'agir promptement avant qu'il ne soit pas trop tard.

Concernant la privatisation des réserves du Québec, la Fédération québécoise de la faune tiendra deux soirées d'informations les 10 et 11 février, à la polyvalente des Chutes de Shawinigan, à 19h 30.

Cette dernière donnera plus d'éclaircissements concernant la décision du MLCP, et y dévoilera les territoires spécifiquement affectés.

Les personnes intéressées et sensibilisées par cette décision pourront se rendre à l'une de ces soirées.

C'est pourquoi l'Association de chasse et de pêche de Saint-Alexis-des-Monts aimerait organiser un autobus pour s'y rendre, au lieu de se déplacer avec sa propre voiture. Tout dépendra du nombre de personnes intéressées.

Pour ce faire, communiquez avec Mme Dolorès Flamand, organisatrice de ce voyage.

MISE AU POINT

Dans notre circulaire "Plus de 100 bonnes raisons d'acheter chez Sears", insérée dans votre quotidien du 26 janvier, veuillez noter que la machine à ramer no 77303 de la page 4 ainsi que l'assouplissant Bounce et le papier hygiénique Delsey de la page 7 ne sont pas en vente.

Nous nous excusons de ces contretemps.

SEARS

SEARS GRANDE LIQUIDATION SAISONNIÈRE

MAGASIN DE TROIS-RIVIÈRES SEULEMENT

EN VIGUEUR DU MERCREDI 27 JANVIER AU SAMEDI 30 JANVIER 1988

<p>VÊTEMENTS POUR HOMMES</p> <p>GROUPES DE CHANDAILS Choix de modèles, teintes et grandeurs. Qté totale: 100</p> <p>1er groupe: 9,99 ch. 2e groupe: 14,99 ch. 3e groupe: 19,99 ch.</p> <p>Rayon 33 - Vêtements pour hommes</p>	<p>VÊTEMENTS POUR ENFANTS</p> <p>SÉLECTION DE PANTALONS, GILETS ET BLOUSES POUR GARÇONS ET FILLES Grandeurs: 4 à 6X. Qté totale: 72</p> <p>Valeur jusqu'à 22\$</p> <p>3,99 - 5,99 ch.</p>	<p>LINGERIE POUR DAMES</p> <p>CHOIX DE TENUES DE NUIT</p> <p>Dans des modèles, confections, couleurs et grandeurs variés.</p> <p>6,99 ch.</p>	<p>AU RAYON DES ROBES POUR DAMES</p> <p>LIQUIDATION DE ROBES Grandeurs et teintes variées.</p> <p>Choix de modèles à 12,99 ch. Choix de modèles à 29,99 ch.</p>	<p>AU RAYON DE LA CHAUSSURE</p> <p>½ PRIX ET PLUS! SUR TOUTES LES BOTTES D'HIVER POUR DAMES</p> <p>Modèle en cuir, vinyle, vinyle et nylon, pointures désassorties. Qté totale: 120.</p> <p>Etaient 35\$ à 110\$</p> <p>9,99 à 39,99 paire</p>
<p>VÊTEMENTS POUR HOMMES</p> <p>PANTALONS EN VELOURS CÔTELÉ</p> <p>Modèles, teintes et grandeurs variés. Qté totale: 80</p> <p>9,99 - 14,99 ch.</p>	<p>VÊTEMENTS POUR ENFANTS</p> <p>SÉLECTION DE PANTALONS et GILETS POUR GARÇONS</p> <p>Grandeurs: 4 à 6X. Qté totale: 36.</p> <p>Valeur jusqu'à 20\$</p> <p>9,99 ch.</p>	<p>AU RAYON DES MANTEAUX POUR DAMES</p> <p>ASSORTIMENT DE MANTEAUX D'HIVER COURTS</p> <p>Confections, couleurs et grandeurs variées.</p> <p>29,99 ch.</p> <p>Rayon 17 - Manteaux pour dames</p>	<p>AU RAYON DE LA CHAUSSURE</p> <p>CHOIX DE BOTTES POUR ENFANTS</p> <p>Modèles vinyle, vinyle et nylon. Pointures désassorties. Qté totale: 120.</p> <p>Etaient 15\$ à 28\$</p> <p>4,99 à 14,99 paire</p>	<p>AU RAYON DE LA CHAUSSURE</p> <p>½ PRIX ET PLUS! GRANDE SÉLECTION DE BOTTES POUR HOMMES</p> <p>En cuir ou vinyle dans le lot, pointures désassorties. Qté totale: 120.</p> <p>Etaient 25\$ à 85\$</p> <p>9,99 à 39,99 paire</p>
<p>BLOUSONS EN DENIM POUR HOMMES</p> <p>Doublé coton ou nylon, bourre polyester. P.M.G.T.G. Qté: 36. Ord. 75\$</p> <p>37,50 ch.</p>	<p>CHOIX DE VESTONS SPORT POUR HOMMES</p> <p>Modèles, teintes et grandeurs variés. Valeur jusqu'à 195\$</p> <p>29,99 à 69,99 ch.</p>	<p>RABAIS 50% - SUR TOUTE LA COLLECTION DE TUQUES, FOULARDS, GANTS ET MOUFLES POUR BÉBÉS, GARÇONS ET FILLES</p> <p>Grandeurs et teintes variées. Qté totale: 80.</p> <p>Etaient 1,99 à 10\$</p> <p>0,99 à 4,99 ch.</p>	<p>CHOIX DE VÊTEMENTS POUR DAMES</p> <p>Nous vous offrons un choix de vêtements tels que blouses, chandails, pantalons, jupes, etc. Dans un assortiment de couleurs. Confections et grandeurs variées.</p> <p>9,99 - 14,99 - 19,99 ch.</p> <p>Rayon 07 - Vêtements sport pour dames</p>	<p>GROUPES DE SOULIERS SPORT POUR DAMES ET JEUNES FILLES</p> <p>Modèles en vinyle, aspect reptile ou dessus tressé, pointures variées. Qté totale: 200.</p> <p>Etaient 19,99 à 30\$</p> <p>4,99 - 9,99 paire</p>
<p>POLOS EN TRICOT POUR HOMMES</p> <p>Choix de plusieurs modèles à manches longues et de textures telles que: coton, acrylique ou laine.</p> <p>Valeur jusqu'à 30\$</p> <p>7,99 à 12,99 ch.</p> <p>Rayon 33 - Vêtements sport pour hommes</p>	<p>BAS HABILÉS POUR HOMMES</p> <p>70% coton, 30% nylon, une seule grandeur, choix de couleurs.</p> <p>1,99 paire</p>	<p>RABAIS 50% - SUR TOUTES LES TENUES DE NEIGE 2 PIÈCES POUR BÉBÉS, BAMBINS ET BAMBINES</p> <p>Grandeurs jusqu'à 3X. Qté totale: 20.</p>	<p>CHOIX DE MANTEAUX D'HIVER LONGS POUR DAMES</p> <p>Choix de couleurs et grandeurs.</p> <p>49,99 ch.</p>	<p>PANTOUFLES POUR DAMES</p> <p>Modèles: mule ou fermé, garnis de peluche. Pointures variées. Qté totale: 60.</p> <p>Etaient 15\$ à 22\$</p> <p>4,99 à 9,99 paire</p>
<p>GROUPES D'HABITS POUR HOMMES</p> <p>En lainage ou polyester, bon choix de couleurs et grandeurs.</p> <p>1er groupe: Ord. 109,99</p> <p>79,99 ch.</p> <p>2e groupe: Ord. 255\$</p> <p>139,99 ch.</p>	<p>CALEÇONS MODE POUR HOMMES</p> <p>De marque "Fiori", 100% fin coton peigné, grandeurs, 30 à 38, couleurs variées.</p> <p>Ord. 5,25</p> <p>3,79 ch.</p>	<p>RABAIS 50% - ROBES DE CHAMBRE POUR GARÇONS</p> <p>Grandeurs: 8 à 16 ans. Rouge, bleu roi ou marine. Qté: 24.</p> <p>Etaient 20\$</p> <p>9,99 ch.</p> <p>Rayons 29 / 40 / 77 - Vêtements pour enfants</p>	<p>CULOTTES-BIKINI POUR DAMES</p> <p>En coton ou nylon, grandeurs et couleurs variées.</p> <p>1,99 ch.</p>	<p>CHAUSSURES POUR HOMMES</p> <p>Modèles: fourreau en cuir ou vinyle, teintes et pointures variées. Qté totale: 72.</p> <p>Etaient 30\$ à 55\$</p> <p>9,99 - 29,99 paire</p> <p>Rayon 67 - Chaussures pour hommes</p>
<p>RABAIS 50% - SUR TOUS LES PALETOTS POUR HOMMES</p> <p>En tweed, molleton laine ou "tranch-coat" en coton polyester. Grandeurs variées.</p>	<p>POLOJAMAS POUR HOMMES</p> <p>Coton / polyester, couleurs: bourgogne ou marine. P.M.G.T.G. Ord. 26\$</p> <p>17,99 ch.</p> <p>Rayon 45 - Vêtements pour hommes</p>	<p>RABAIS 50% - CHOIX D'ACTIVÉMENTS POUR DAMES</p> <p>Assortiment de séparables tels que: gilets et pantalons, dans un choix de couleurs et grandeurs.</p> <p>Rayon 07 - Vêtements sport pour dames</p>	<p>½ PRIX! - SÉLECTION DE SOUTIENS-GORGE DE MARQUE 'JESSICA'</p> <p>Avec ou sans cerceau, blanc ou beige, grandeurs variées.</p> <p>Ord. 14\$ à 24\$</p> <p>7\$ à 12\$ ch.</p> <p>Rayon 18 - Boutique Intime</p>	<p>RABAIS 33% - SUR CERTAINS MODÈLES DE BAS-CULOTTES DISCONTINUÉS</p> <p>Dans des marques telles que: "9 à 5", "Cling Along", etc.</p> <p>Rayon 75 - Bas pour dames</p>
<p>LOT DE PANTALONS POUR HOMMES</p> <p>En tweed, fin lainage ou polyester, couleurs et grandeurs variées.</p> <p>Valeur jusqu'à 70\$</p> <p>24,99 ch.</p>	<p>CHEMISES SPORT POUR HOMMES</p> <p>Choix de modèles à manches longues, teintes et grandeurs variées. Qté totale: 100.</p> <p>7,99 - 14,99 ch.</p> <p>Rayon 33 - Vêtements sport pour hommes</p>	<p>RABAIS 50% - ROBES DE CHAMBRE POUR DAMES</p> <p>Grandeurs: 8 à 16 ans. Rouge, bleu roi ou marine. Qté: 24.</p> <p>Etaient 20\$</p> <p>9,99 ch.</p> <p>Rayons 29 / 40 / 77 - Vêtements pour enfants</p>	<p>40% à 50% DE RABAIS - SUR SÉLECTION DE VÊTEMENTS POUR DAMES ET JEUNES FILLES</p> <p>Choix de jupes, blouses, pantalon, etc. Dans des confections, teintes et grandeurs variées.</p> <p>Rayon 19 - Jeune Boutique</p>	<p>½ PRIX! - SUR TOUS LES LAINAGES, CHAPEAUX ET GANTS D'HIVER</p> <p>Aussi sélection de sacs à mains à ½ PRIX!</p> <p>Rayon 88 - Accessoires pour dames</p>

Prix en vigueur jusqu'au samedi 30 janvier 1988 ou jusqu'à épuisement des stocks.

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

LE MONDE

Le Canada ira étudier la situation sur place en Haïti

OTTAWA (PC) — Le Canada a l'intention d'envoyer une délégation de parlementaires en Haïti afin d'étudier la situation sur place.

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures Joe Clark a annoncé hier la création d'un comité parlementaire tripartite qui tentera de se rendre en Haïti dans les prochaines semaines, donnant suite à une requête du Nouveau parti démocratique.

M. Clark a également annoncé que le Canada suspendait la planification de son aide bilatérale à Haïti jusqu'à nouvel ordre. La gestion de

ce type d'aide est confiée à des organisations non-gouvernementales, mais ses objectifs sont fixés conjointement par les gouvernements canadiens et haïtiens.

Le comité, présidé par le député conservateur de Beauharnois-Salaberry et secrétaire parlementaire de M. Clark, M. Jean-Guy Hudon, comptera en tout trois députés conservateurs, un libéral et un néo-démocrate.

Il aura pour but d'étudier la politique canadienne vis-à-vis d'Haïti. Pour ce faire, il tentera notamment de se rendre en Haïti pour rencon-

trer des représentants du gouvernement, des partis de l'opposition, des membres du corps diplomatique canadien et des représentants d'organisations non-gouvernementales.

"Les conversations et consultations effectuées en Haïti nous seront utiles pour trouver comment nous pourrions atteindre nos deux objectifs, encourager la démocratie en Haïti et continuer à aider le peuple le plus pauvre de notre hémisphère", a déclaré M. Clark.

Le comité devra remettre son rapport le 31 mars, a indiqué M. Denys Tessier, porte-parole du ministère des Affaires extérieures.

La visite de Mme Sauvé en France

Chirac soulève une tempête

PARIS (PC) — Nouveau coup de tempête mardi soir sur la visite d'Etat du gouverneur général en France. Lors du dîner officiel offert en l'honneur de Mme Jeanne Sauvé, au quai d'Orsay, le premier ministre Jacques Chirac a en effet jugé "incompréhensible" et "pas acceptable" l'attitude d'Ottawa dans le conflit franco-canadien de la pêche.

Dans un discours au ton très incisif, et plus ferme encore que celui prononcé la veille au palais de l'Élysée, par le président François Mitterrand, le chef du gouvernement français a dénoncé avec force devant le gouverneur général, le vice-premier ministre Donald Mazankowski, les ministres René de Cotret et George Hees, ainsi que devant l'ambassadeur Lucien Bouchard "la persistance de ce litige qui, a-t-il expliqué, contamine et corrompt les relations" entre les deux pays.

Reconnaissant l'importance politique des "préoccupations canadiennes" et "la situation dans les provinces maritimes", le chef du gouvernement français, qui est aussi, depuis une dizaine de jours, candidat déclaré à l'élection présidentielle d'avril prochain, a affirmé que les pêcheurs français possédaient aussi "des droits dont la signification économique et sociale ne doit pas être écartée". M. Chirac, poursuivant

avec fermeté, a regretté "l'impossibilité d'aboutir" à un règlement qui "conduit à recourir à la procédure d'arbitrage prévue par le traité de 1972". Et le premier ministre français a dénoncé "le refus du Canada qui mène à l'impasse. Il n'y a pourtant pas d'autre solution, dès lors qu'aucune ouverture sérieuse n'a été formulée au plan diplomatique ou politique", a encore regretté M. Chirac qui a estimé que "le différend ne repose sur aucune base scientifique, sur aucun fondement économique". "Les tonnages de poissons que nous demandons, a-t-il expliqué, représentent une part négligeable des quantités que les pêcheurs canadiens ne capturent même pas. Nos requêtes, dans ces conditions, ne les lésent en aucune manière", a-t-il poursuivi.

Evocant enfin, la fermeture des ports canadiens aux bateaux français, le premier ministre a carrément tempêté: "Comment ne dirai-je pas ici que la fermeture, par votre pays, de ses ports aux chalutiers français, ne correspond pas au comportement d'un ami? Comment expliquer à nos pêcheurs qu'ils sont interdits d'avitaillement au Canada alors que les navires soviétiques relâchent normalement dans vos ports? a-t-il lancé au gouverneur général."

Mme Sauvé que l'aboyer du ministère français avait dès l'entrée, annoncée comme "le gou-

verneur général du Québec" (sic), à la grande surprise du délégué général Jean-Louis Roy qui n'en croyait pas ses oreilles a écouté le vif réquisitoire du premier ministre français sans sourciller.

En réponse au chef du gouvernement français, Mme Sauvé, sur un ton plus feutré, a déclaré "je ne me résignerai jamais à accepter que nous puissions échouer dans nos efforts communs. Deux pays comme le Canada et la France, qui ont cheminé ensemble, comme nous l'avons fait, ne peuvent pas trahir un passé aussi riche."

Pourtant ce mardi matin, le coup de vent qui avait soufflé dès les premières heures de la visite d'Etat de Mme Sauvé, après les déclarations elles aussi très fermes du président Mitterrand estimant que l'attitude du Canada constituait "un déni de justice" et s'élevant contre la fermeture des ports canadiens aux chalutiers français jugé "discriminatoire et brutale", était semble-t-il un peu retombé. Même si on s'attendait en coulisses au discours incisif du premier ministre d'autant que le secrétaire d'Etat français à la mer, élu breton, avait confirmé dès le matin qu'il boycotterait le dîner officiel.

Le dernier budget de Michael Wilson?

OTTAWA (PC) — Le ministre des Finances, M. Michael Wilson, présentera le 10 février son quatrième et peut-être dernier budget avant les élections fédérales.

M. Wilson a fait cette déclaration en réponse à une question d'un député conservateur Don Blenkarn, lors de la période des questions, hier, aux Communes.

Les observateurs se doutaient que le budget serait présenté au début de février, avant le début des Olympiques de Calgary, le 13, afin de tirer le maximum de publicité. On s'attend par ailleurs à ce que le ministre présente un budget sans grande surprise, sans grands investissements ni grandes coupures.

"Je ne m'attends à rien de très enlevant, a dit M. James Frank, chef économiste de la Conférence Board du Canada. Comme l'économie se porte bien, je crois que le gouvernement en profitera pour se faire une petite campagne de relations publiques avec ce budget."

"Comme tout va relativement bien et que les revenus de taxation rentrent comme prévus, a poursuivi M. Frank, le gouvernement peut se permettre, surtout en période pré-électorale, de dépenser pour un programme de garderie, ou encore pour la recherche et le développement."

M. Frank ne croit pas que pour le moment Ottawa pose des gestes précis visant à réduire le déficit. Toujours à cause d'une économie qui se porte bien et même mieux que prévu, le déficit diminuera par lui-même d'année en année.

Autre son de cloche de la part de M. Laurent Thibault, président de l'Association des manufacturiers canadiens. "Nos membres et le monde des affaires en général s'attendent encore à des efforts précis pour juguler le déficit budgétaire," a dit M. Thibault.

"J'ai l'impression qu'on a écarté le problème comme pour l'oublier, a-t-il ajouté. A n'importe quel moment, un ralentissement de l'économie le ramènera comme une vengeance. Il faut donc s'y attaquer sans cesse et sans relâche."

Quoiqu'il ne s'attende à rien de bien précis dans ce budget, M. Thibault aimerait que le gouvernement apporte des amendements à sa réforme fiscale, surtout au chapitre de la réduction des allocations de dépréciation et qu'il agisse rapidement en ce qui concerne la deuxième phase de la réforme, le nouveau système de taxe de vente. Toutefois, le président des manufacturiers ne croit pas que le gouvernement bougera avant les élections.

Vous avez le goût de vous régaler? Vous avez le goût d'économiser? Vous avez le goût de fêter? Alors passez chez Dunkin' Donuts[®] dès aujourd'hui et profitez du Carnaval d'offres spéciales. Joyeux Carnaval!

®/™ Marques déposées de Dunkin' Donuts of America Inc.

VENTE AVANT INVENTAIRE



1/2 PRIX SUR COUVRE-LITS PIQUÉS CONTOURS
(Plus de 200 en inventaire)
Le même spécial s'applique sur les STORES aux motifs des COUVRE-LITS.



COUVRE-LITS VASTE CHOIX 250 EN INVENTAIRE
LIT SIMPLE 39⁹⁵\$ ch. LIT DOUBLE 49⁹⁵\$ ch.
Prix ord.: 109\$ SPÉCIAL Prix ord.: 129\$ SPÉCIAL

BOÎTE DE CAMION SÉVILLE MEGAFIBRE XL 2000
A compter de **495\$** INSTALLATION INCLUSE

STORES VERTICAUX POUR FENÊTRES
P.V.C. 3 1/2 po unis, 1ère qualité, 30 mm, les meilleurs P.V.C. au Canada. RAIL GARANTI À VIE

STORES PORTE PATIO 75 x 84
44⁹⁵\$ ch. Epaisseur 22 mm. Limite: 2 par client. Vendus avec les meilleurs rails, garantis à vie contre tout défaut de fabrication.

STORES HORIZONTAUX
P.V.C. 1 po, choix de couleurs DU JAMAIS VU **795\$** ch.

DÉCORATION SPÉCIALE POUR RESTAURANT

SERVICE GRATUIT DE DÉCORATION

Mme Marie Manseau-Fournier
conseillère co-propriétaire

Micheline Boudard
conseillère en décoration

J.M. RAYMOND DÉCORS INC.
1061 RUE THIBEAU (face au Centre du Foyer) **375-9547**

STORES HORIZONTAUX EN ALUMINIUM			
Blanc, ivoire ou gris			
SPÉCIAL			
24 x 45	16 ⁹⁵ \$	36 x 45	23 ⁹⁵ \$
26 x 45	19 ⁹⁵ \$	40 x 45	29 ⁹⁵ \$
27 x 45	19 ⁹⁵ \$	48 x 45	32 ⁹⁵ \$
31 x 45	22 ⁹⁵ \$	40 x 64	37 ⁹⁵ \$
		60 x 64	54 ⁹⁵ \$

1\$ de rabais à l'achat d'une douzaine de beignes à prix courant.
Offre valable du 18 janvier au 28 février 1988, dans les magasins participants. Une offre par bon prime. Un bon prime par client. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Commande à emporter seulement. Veuillez présenter ce bon avant de commander. **DUNKIN' DONUTS** Ça vaut le détour.

20 mini-beignets Munchkins[®] gratuits à l'achat d'une douzaine de beignes à prix courant.
Offre valable du 18 janvier au 28 février 1988, dans les magasins participants. Une offre par bon prime. Un bon prime par client. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Commande à emporter seulement. Veuillez présenter ce bon avant de commander. **DUNKIN' DONUTS** Ça vaut le détour.

3 muffins gratuits à l'achat de 6 muffins à prix courant.
Offre valable du 18 janvier au 28 février 1988, dans les magasins participants. Une offre par bon prime. Un bon prime par client. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Commande à emporter seulement. Veuillez présenter ce bon avant de commander. **DUNKIN' DONUTS** Ça vaut le détour.

1\$ de rabais à l'achat de 45 mini-beignets Munchkins[®] à prix courant.
50¢ de rabais à l'achat de 20 mini-beignets Munchkins[®] à prix courant.
Offre valable du 18 janvier au 28 février 1988, dans les magasins participants. Une offre par bon prime. Un bon prime par client. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Commande à emporter seulement. Veuillez présenter ce bon avant de commander. **DUNKIN' DONUTS** Ça vaut le détour.

24 heures par jour, 7 jours par semaine.
3720, boul. des Forges Trois-Rivières
DUNKIN' DONUTS
Ça vaut le détour.

33e ANNIVERSAIRE

MARCHÉ BARIBO SHAWINIGAN

33e ANNIVERSAIRE



BISCUITS DADS
Vrac,
riz croustillant
99¢ lb
(2,18\$ kg)

BOULANGERIE
PETITS PAINS CROÛTÉS
Paquet 12
1,39\$

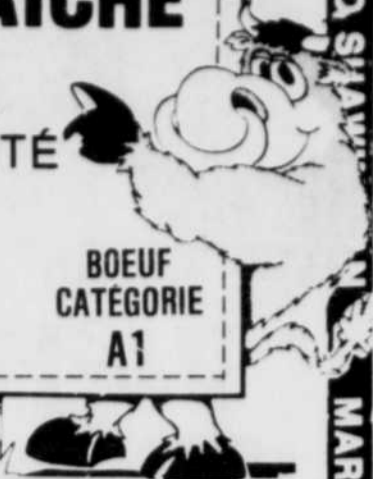
GALETTES AU GRUAU
400 g
1,59\$

VIANDE FRAÎCHE

TOUJOURS DE PREMIÈRE QUALITÉ AU MARCHÉ BARIBO SHAWINIGAN

BOEUF CATEGORIE A1

VIANDE TOUJOURS DE 1re QUALITÉ



NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES
AUX HALLES DE LA MAURICIE
1702, 41e RUE, SHAWINIGAN

PÉPITES DE CHOCOLAT
CHRISTIE
600 g

2,69\$

RINCE-BOUCHE SCOPE
Menthe glacée
750 ml

3,79\$

BISCUITS SODA CHRISTIE
450 g

1,49\$

BISCUITS LIDO
Métro, Caramel, Normand, Parade, Riviera
350 à 400 g

1,99\$

PÂTE À DENTS AQUAFRESH
100 ml + 50 ml BONI = 150 ml

1,69\$

SHAMPOOING HEAD'N SHOULDERS
350 ml

3,79\$

Fruits et légumes toujours frais



RAISIN ROUGE SANS PÉPINS
Du Chili

3,29\$ kg **1,49\$** lb

PAMPLEMOUSSES BLANCS ET ROSES
Floride,
Grosneur 48

29¢ ch.

BROCOLI
E.-U., Canada no 1
Grosneur 14

1,69\$ pqt

PIMENTS VERTS
E.-U., Canada no 1

1,52\$ kg **69¢** lb

NECTARINES
Du Chili
Canada no 1

2,62\$ kg **1,19\$** lb

PRUNES SANTA ROSA
Du Chili Canada no 1

2,62\$ kg **1,19\$** lb

CAROTTES DU QUÉBEC
Canada no 1
5 lb ou 2,27 kg

99¢

TOMATES MEXICAINES
Canada no 1
Grosneur 5x6

1,96\$ kg **89¢** lb

CHAMPIGNONS
Ontario
Canada no 1
Boîte de 8 oz

1,29\$

ORANGES DU MAROC
Grosneur 100

1,99\$ douz.

BONNE SEMAINE !

BARIBO, TOUJOURS LE ROI DES BAS PRIX EN MAURICIE

POULET FRAIS
Moins de 2 kilos

2,18\$ kg **99¢** lb

CUISSES POULET
FRAIS AVEC DOS

1,94\$ kg **88¢** lb

POITRINES DE POULET
Frais avec dos

3,95\$ kg **1,79\$** lb

POULET FRAIS
Panier

2,62\$ kg **1,19\$** lb

DEMI-POULET FRAIS

2,40\$ kg **1,09\$** lb

STEAK DU ROI

11,98\$ kg **5,45\$** lb

SAUCISSE PORC ET BOEUF
Décongelée

3,28\$ kg **1,49\$** lb

LAFLEUR SOC DE PORC
Fumé, roulé

6,73\$ kg **3,06\$** lb

HYGRADE BACON
500 g

2,85\$ lb

JAMBON CUIT PREMIER CHOIX

4,96\$ kg **2,25\$** lb

POULET PRESSÉ LAFLEUR

3,79\$ kg **1,72\$** lb

SALAMI PARISIEN

6,05\$ kg **2,75\$** lb

CONFIT DE DINDE

8,63\$ kg **3,92\$** lb

RÔTI DE PORC CUIT

14,65\$ kg **6,66\$** lb

POITRINES DE DINDE
MAPLE LEAF

13,19\$ kg **5,99\$** lb

PRODUITS CONGELÉS

DÉLICES MINUTE McCAIN
250 g

1,69\$

JUS POMMES McCAIN
12 oz

89¢

GOBERGE EN PÂTE LÉGÈRE
HIGH LINER
350 g

2,79\$

BOISSON AUX AGRUMES TROPICAUX
McCAIN
12 oz

89¢

GÂTEAUX FIESTA
538 g

1,69\$

MORUE EN PÂTE LÉGÈRE
HIGH LINER
350 g

2,79\$

PATATES FRITES DOLLAR CHIPS
McCAIN
680 g

1,09\$

PÂTE POULET, CHINOIS, DINDE
LA BELLE FERMIÈRE
175 g

1,09\$

SAUCISSE PORC, PORC ET DINDE
LA BELLE FERMIÈRE
500 g

2,58\$

33e ANNIVERSAIRE

MARCHÉ BARIBO SHAWINIGAN

33e ANNIVERSAIRE

MARCHÉ BARIBO SHAWINIGAN

MARCHÉ BARIBO SHAWINIGAN

affaires municipales

Shawinigan

par Louise PLANTE

Comptes à payer

Le conseil municipal a approuvé la liste de comptes payables telle que présentée par M. Raymond Saint-Onge, directeur des finances, et a autorisé le paiement de \$1,346,473.25.

Avis de motion

Le conseiller Fernand Giroux a donné avis qu'il présentera, lors d'une séance ultérieure, un règlement décrétant un emprunt au montant de \$176,000 incluant les dépenses contingentes pour payer le coût d'achat des lots P.615 et P.616 de Mme Antoinette Gélinas.

Bell Canada

La compagnie Bell Canada a été autorisée à exécuter les travaux faisant partie du dossier C.M. 630 consistant en la traversée d'une ruelle avec un conduit souterrain, ladite ruelle étant localisée entre la 4e Rue et la 5e Rue. Ces travaux sont acceptés à la condition que Bell Canada procède à la réfection de la tranchée en suivant l'une des deux méthodes proposées par la ville.

Annulation de solde

Le conseil municipal a autorisé l'annulation des soldes de règlements non empruntés totalisant \$105,589.

ReviCentre

Comme il avait été promis, lors de la dernière élection, le conseil de ville a adopté une résolution demandant au ministère des Affaires municipales d'offrir aux municipalités un nouveau programme d'aide à la revitalisation des centres-villes et des artères commerciales afin de poursuivre la revitalisation de son centre-ville, particulièrement dans le secteur du haut de la ville, sur la rue Saint-Marc.

Ajustement

Considérant que le service de protection des incendies de la ville de Shawinigan répond sur appel aux incendies en dehors de ses limites, et que la ville de Shawinigan aura des frais à couvrir tels que le salaire des pompiers, l'utilisation des camions, l'administration, etc, il a été résolu que le conseil fixe les tarifs suivants lorsque le service de protection des incendies aura à répondre à des appels en dehors de ses limites et où il n'y aura pas d'entente intermunicipale: camion d'élévation et autopompes, \$600 première heure, \$400 pour heures subséquentes; pompe portative, \$100 première heure, \$75 heures subséquentes; camion urgence, \$100 heure. Ces taux s'appliquent à compter du départ de la caserne, jusqu'au retour. Les salaires des préposés sont basés sur les termes des conventions collectives liant la ville de Shawinigan et le syndicat professionnel des policiers-pompiers de la ville, et sont susceptibles de varier. Une charge administrative équivalente à 20% du montant des salaires payés s'ajoutera aux frais encourus.

La Tuque

par Jacques EBACHER

Autre demande refusée

La ville n'a pas été retenue sur les budgets pour la programmation de 1988 par la Société d'habitation du Québec pour la construction d'un HLM de 30 unités. Le conseiller Jean-Guy Gauvin a suggéré de faire une autre demande, alors que le maire André Duchesneau a précisé que les besoins sont là. Le conseiller Roger Charest s'est alors posé la question à savoir "si on est assez agressif quand on fait une demande. C'est une autre demande de la ville de La Tuque qui est refusée et je trouve ça ridicule", a dit le conseiller Charest.

Une décision

Le conseil municipal a indiqué à la Commission municipale du Québec son intention de s'en remettre à sa décision en ce qui concerne la demande d'exemption de taxe d'affaires faite par l'Association des consommateurs du Québec.

Des appuis

Tout comme le conseil municipal de Haute-Mauricie, celui de La Tuque a adopté trois résolutions d'appui pour le maintien de la gratuité du traversier entre Saint-Joseph-de-la-Rive et l'Île-aux-Coudres, de l'abolition des frais d'interurbain entre La Tuque et Lac-Edouard, et pour que le versement de crédit d'impôt pour enfants soit fait en août au lieu de novembre, et que la limite des revenus familiaux, pour avoir droit au crédit d'impôt pour enfant, soit haussée à \$30,000.

Le conseil a également appuyé une demande de la ville de Dolbeau au ministère des Affaires municipales d'initier un nouveau programme d'aide à la revitalisation des centres-villes.

Emprunt temporaire

La ville fera un emprunt temporaire de \$500,000 pour payer ses dépenses courantes en attendant l'entrée des taxes.

Des remerciements

Le club motoneige de La Tuque a fait parvenir au conseil une lettre de remerciement pour l'empressement qu'il a mis à répondre à sa demande d'obtenir un chemin de passage qui permettra aux motoneigistes de longer la clôture de l'aéroport.

La sécurité routière est l'affaire de tous dans le haut Saint-Maurice

LA TUQUE (JE) — L'évaluation du colloque sur la sécurité routière, qui a eu lieu le 5 novembre dernier, a été rendue publique lors d'une conférence de presse à la commission scolaire. "La sécurité routière, c'est désormais l'affaire de tous dans le haut Saint-Maurice", peut-on lire dans les conclusions de l'évaluation.

Mme Rollande Savoie, présidente de la commission scolaire, a cité des cas concrets pour prouver les conclusions du colloque. Elle a rappelé que trois dames prenaient le numéro d'immatriculation de véhicules qui dépassaient un autobus scolaire arrêté. Des enfants ont fait remarquer à leur père qu'ils n'attachaient pas leur ceinture de sécurité.

La population est fortement sensibilisée à la sécurité routière. Environ 200 enfants ont participé au colloque, ce qui était une première au Québec. Ces jeunes ont même fait des commentaires qui sont résumés dans les conclusions.

Le colloque a donc réalisé ses objectifs, en particulier celui d'éveiller l'esprit des jeunes à la sécurité routière.

Lors du colloque, tous ont échan-

gé des points de vue sur leur rôle et ont aussi émis le désir de collaborer à des projets d'école, dans un esprit de concertation. D'ailleurs, une table de concertation a été formée.

Une autre conclusion du colloque est qu'il est rempli d'espoirs pour tous ceux qui oeuvrent avec enthousiasme à former une nouvelle génération d'usagers de la route, responsables et conscients que la voie publique est un bien collectif qui se partage.

Les personnes qui ont participé au colloque ont travaillé en ateliers, et elles ont soumis un rapport. On peut trouver dans la synthèse du rapport des ateliers les commentaires spécifiques des étudiants, des enseignants, des parents, des administrateurs scolaires, des policiers, des représentants du transport scolaire, du pouvoir municipal, de la santé et des services sociaux.

Mme Savoie a fait remarquer que les commentaires des enfants sont les premiers inscrits dans la liste, et elle s'est réjouie de ce fait qui prouve qu'elle s'avère de ce fait que l'enfant a une haute place dans l'esprit des organisateurs du colloque.

Inauguration d'un immeuble pour personnes retraitées à Lac-aux-Sables



Réunis lors de la traditionnelle coupe du ruban soulignant l'inauguration officielle de l'Habitation pour personnes retraitées (HPR) "Place l'Érablière" à Lac-aux-Sables, nous voyons, ci-dessus, de gauche à droite: MM. Charles Grégoire, maire, Édouard Beaulieu, curé de la paroisse, Michel Pagé, ministre de l'Agriculture, Mme Antonia Beaupré, représentante des locataires, Georges Marcotte, directeur de l'Office municipal d'habitation, Marc Ferland, député fédéral de Portneuf et Sylvio Tessier, président de l'OMH.

TROIS-RIVIÈRES (PB) — En fin de semaine se déroulait à Lac-aux-Sables l'inauguration officielle de "Place l'Érablière", un immeuble de 11 logements pour personnes retraitées.

Réalisés en vertu du programme sans but lucratif, ces logements correspondent aux besoins identifiés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement et la Société d'habitation du Québec. Ceci dans le cadre de la planification conjointe de leurs interventions pour 1985.

Tel que prévu par l'entente, le gouvernement canadien accordera une subvention annuelle estimée à \$38,874. Cette contribution, d'une durée de 35 ans, devrait couvrir 68% du déficit d'exploitation de ce complexe d'habitation.

Pour sa part, le gouvernement du Québec contribuera également au déficit d'exploitation, pour une même durée, en versant une subvention annuelle de \$12,571.

De son côté, la municipalité fera également sa part chaque année pour un montant estimé à \$5,716, soit 10% du déficit annuel.

Cette participation des trois paliers de gouvernement permettra de limiter le coût du loyer des résidents à 25% de leur revenu.

Bien que propriété de la Société d'habitation du Québec, l'administration de cet ensemble d'habitation à loyer modique est confiée à l'Office municipal d'habitation de Lac-aux-Sables.

La Maison des jeunes de Shawinigan met sur pied la Ligue d'improvisation de la Mauricie

par Royal SAINT-ARNAUD

SHAWINIGAN — A la suite de sa participation spéciale, à titre d'invitée, dans une ligue d'improvisation destinée aux jeunes de Trois-Rivières et de Cap-de-la-Madeleine, la Maison des jeunes de Shawinigan vient de prendre l'initiative de mettre sur pied sa propre ligue qui s'appelle "La ligue d'improvisation de la Mauricie" (LIM) pour les adolescents du centre de la Mauricie.

La LIM compte déjà une douzaine d'équipes d'adolescents issus de diverses polyvalentes et maisons de jeunes de la région. Cela représente près d'une centaine d'adolescents qui participent à ce mode d'expression tout à fait adapté aux caractéristiques et aux besoins des jeunes.

Selon M. Daniel Paquin, de la MDJ, cette initiative de la Maison des jeunes de Shawinigan démontre bien son dynamisme et son intention de s'ouvrir et d'agir en fonction des attentes des jeunes de son territoire et d'ailleurs.

Il a même ajouté qu'il faut aussi y voir un processus éducatif intéressant par la découverte d'une nouvelle activité (initiation, apprentissage, formation et expérimentation) alors que les jeunes deviennent rapidement coresponsables de l'organisation et de l'expansion de l'activité dans d'autres milieux de vie.

Tout en soulignant que l'année 1988 est une année bissextile et qu'elle sera l'année de la MDJ de Shawinigan, M. Paquin devait souligner: "Nous réaliserons bien sûr un de nos rêves les plus chers, la construction d'une maison de jeunes tout près d'ici, sur les terrains du Cégep, qui nous a toujours témoigné beaucoup de sympathie."

Autres projets

Il a ensuite laissé entendre que d'autres projets sont envisagés par les responsables de la MDJ. On entend ainsi répondre aux attentes des adolescents, tant dans le domaine de leurs préoccupations scolaires que de la recherche d'emplois adaptés à leurs expériences.



Réunis lors du lancement de la LIM, nous voyons, ci-dessus, Stéphane Tourigny et Marie-Josée Turgeon, membres de la ligue, et debout derrière eux, Anne Vadeboncoeur, animatrice à la Maison des jeunes et responsable de LIM, ainsi que Daniel Paquin, coordonnateur à la MDJ.

Le club Richelieu de La Tuque fête ses 35 ans



Le gouverneur des clubs Richelieu, M. Léon Trépanier, à gauche, sur cette photo, a participé à la fête qui soulignait le 35e anniversaire de fondation du club Richelieu de La Tuque. Au centre, on voit le président sortant, M. Marcel Dauth, et à droite, l'actuel président, M. Gaston Désaulniers.

LA TUQUE (JE) — Le club Richelieu de La Tuque a fêté récemment ses 35 ans, fête à laquelle participaient de nombreux ex-présidents de ce club de service.

Le bal du président et la transmission des pouvoirs ont eu lieu lors de cet événement qui s'est déroulé au club de curling de La Tuque.

Le gouverneur du district, M. Léon Trépanier, de Trois-Rivières, a participé à la fête qui soulignait le 35e anniversaire de ce club qui a pour but de venir en aide aux oeuvres.

Le club Richelieu de La Tuque regroupe une vingtaine de membres, dont une personne de sexe féminin, Mlle Hélène Pellerin, qui a été admise dernièrement. Certaines années, une quarantaine de membres ont partagé l'idéologie des clubs Richelieu.

Le club est né en 1953 grâce à une initiative de M. Léon Gervais, qui n'a cependant pas été le premier président. Le président-fondateur a été M. Philippe Gravel qui, comme tous ses successeurs, a vécu un mandat d'un an.

Le président actuel est M. Gaston Désaulniers, qui a succédé à M. Marcel Dauth.

Soulignons que l'oeuvre principale du club Richelieu de La Tuque est le Vestiaire Richelieu, qui a été fondé presque en même temps que le club. Ce Vestiaire aide les personnes dans le besoin.

La polyvalente Paul-Le Jeune se donne un sigle

SAINT-TITE (JAD) — A l'approche de son vingtième anniversaire de fondation, l'école secondaire polyvalente Paul-Le Jeune de Saint-Tite s'est donnée un nouveau sigle. Le directeur de l'école, M. Marcel Guillemette, a laissé entendre qu'un concours avait été lancé, dans l'école, auprès de la clientèle scolaire, des parents et du personnel, afin de trouver un sigle identifiant bien clairement l'école polyvalente.

Le choix du jury, composé de MM. René Boisclair, Roger Grouin, Claude Pelletier, Claude Bournival et Yvan Lafranche, s'est arrêté sur un dessin qui est l'oeuvre d'un professeur de mathématiques, M. Julien Boisvert.

Le sigle est un "N" stylisé, qui représente la région de Normandie, au coeur de laquelle se trouvent les lettres "Paul-Le Jeune", identifiant l'école secondaire polyvalente de Saint-Tite.

C'est parmi plus de 200 travaux qu'a été choisie l'oeuvre de M. Boisvert.

Et, selon le directeur Marcel Guillemette, c'est avec fierté que les étudiants et les enseignants portent aujourd'hui, à la boutonnière, le sigle de l'école. Le lancement s'est fait à la reprise des cours, en janvier, et plusieurs personnalités du monde scolaire se sont vu remettre une épinglette portant le nouveau sigle.

Le sigle orne aussi toute la papeterie de l'école secondaire polyvalente Paul-Le Jeune, les cartes d'affaires, les documents, les agendas des élèves, etc.



Le directeur de l'école secondaire polyvalente Paul-Le Jeune de Saint-Tite, M. Marcel Guillemette, à gauche, et le concepteur du sigle identifiant cette institution, M. Julien Boisvert.

Patrick Normand sera présent à une parade de mode



Le groupe Déclie mode organise une parade de mode au profit de la fondation du CHRM. Sur notre photo: Mme Danielle Marneau, coordonnatrice, M. Michel Filion, responsable, M. Maurice Bruneau, président de la fondation, M. Pierre Lemire, directeur général du centre hospitalier régional et Mme Gabie Gervais, relationniste.

SHAWINIGAN-SUD (LP) — Le groupe Déclie-Mode, un organisme à but non lucratif qui organise des parades de mode aux profits de groupes à but non lucratif, présentera, les 16 et 17 février à la salle La Crémaillère de Shawinigan, deux spectacles sur la mode printemps-été au profit de la fondation du Centre hospitalier régional de la Mauricie, mettant en vedette le chanteur populaire Patrick Normand.

Le groupe Déclie a accepté de donner son appui à la fondation du CHRM car, aux dires que M. Michel Filion, responsable du comité organisateur, cette fondation est un organisme social et humanitaire ayant un impact sur toute la région tant au niveau du centre de la Mauricie que dans le secteur Normandie.

"Une multitude de personnes peuvent être aidées par le biais de cette fondation qui supporte notre centre hospitalier régional. Nous sommes donc heureux de collaborer avec celle-ci. En appuyant la fondation nous avons l'impression de faire du CHRM notre affaire, et tout en l'aidant, de nous aider nous-mêmes", a-t-il déclaré.

Mme Danielle Marneau, qui assure la coordination du défilé, a assuré que ce dernier sera fait de façon professionnelle, même s'il fait appel à des amateurs.

Pas moins de 32 mannequins de tous les âges présenteront la dernière mode printemps été 1988. Dix marchands de vêtements ou d'accessoires de même qu'un salon de coiffure et un autre d'esthétique collaboreront au défilé, sans compter l'implication à titre de commanditaire de 48 places d'affaires.

En plus de la participation du chanteur Patrick Normand on pourra entendre M. André Despains dans son imitation de Michael Jackson. Le défilé sera animé par M. Gilles Desrochers et Mme Gabie Gervais.

Les billets sont en vente au CHRM, chez les librairies Sauvageau et Matteau, de même que dans certains Provisoires.